



Réunion du 20 Mai 2021

Présents : SENTEIN Jean-Marc – AGASSE Jean-Louis – BAYOD Nicolas – BONNET Jean-Pierre – DA COSTA Yves – MARSENGO Patrick – REAVAILLE Geneviève – SANSUS Isabelle – TREBOUTE René.

Absent excusé : GIUSEPPIN Richard

Invité : FEVRE Loïc

Le bureau est présidé par Jean-Marc SENTEIN.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau et passe la parole au Secrétaire général afin d'aborder l'ordre du jour.

- **Retour sur le conseil de la Ligue de Football d'Occitanie (finances et compétitions)** :

La parole est donnée au Président qui nous informe que pour les compétitions seniors et féminines les poules restent en l'état.

Pour les Compétitions jeunes (U14 à U18), il serait possible d'avoir des poules par territoires dans certaines catégories en particulier pour la catégorie U14 mais aussi en U15 et U17.

Au niveau des mutations de jeunes (de U12 à U19), la LFO via sa commission compétente va préciser l'article 99/3 des règlements généraux de la FFF (pour limiter le « pillage » de certains clubs dès la catégorie U12).

Un communiqué officiel de la LFO précisera les modalités et les précisions seront intégrées dans le nouveau règlement des championnats de jeunes et applicable dès cette saison sportive 2021/2022.

Au niveau des finances, une hausse de l'assurance licence de 0,29 € est actée (répartie à 60% pour la LFO et 40% pour le DHGF), mais ne sera pas répercutée sur les clubs.

Au niveau de la pratique du FUTSAL la LFO remboursera 10 € par licence pour les clubs ayant une section futsal car il s'agit de la seule pratique ayant été impactée toute l'année (hors clubs de D1).

Une baisse de la licence dirigeant de 2,50€ par an (sur 3 ans) a été votée et sera renouvelée durant la mandature.

Pour la reprise d'activité sur les terrains, il est précisé que les matches et/ou tournois peuvent reprendre sans limitation de la part de l'Etat et la jauge de 1000 personnes

concerne les spectateurs et non les joueurs (tournois ou manifestation). Tout cela en respectant les gestes barrières en vigueur, avec les différentes autorisations nécessaires délivré en mairie pour les buvettes et/ou restaurations.

- **Ressources Humaines :**

L'Etat nous a informé de l'octroi de 100 Services Civiques pour la saison prochaine soit 20% de plus par rapport à l'an passé !

Cela fait suite aux négociations entre le Président du District, le Directeur Général du District et les services de l'état.

En conséquence, différents critères d'attributions seront précisés aux clubs. Les missions graviteront autour du PEF, du domaine associatif, éducatif et sportif...avec pour objectif d'un service civique par club à minima.

La commission compétente aura pour objectif, d'attribuer, valider et suivre ce dispositif essentiel pour nos clubs.

Un questionnaire a été envoyé aux clubs pour connaître leurs attentes et nous permettre de mieux cibler les besoins.

Pour information, le chômage partiel pour les salariés a été maintenu jusqu'au 30 Juin avec l'accord des salariés.

Enfin, 2 stagiaires vont être missionnés sur les domaines sportifs et la communication sous forme de contrat d'alternance. L'objectif étant d'optimiser nos aides aux clubs tant au niveau partenariat et communication qu'au niveau technique.

- **Budget prévisionnel :**

La trésorière générale nous a présenté le budget prévisionnel 2021/2022 en nous informant de la difficulté de le réaliser en cette période (COVID) si particulière, et des recettes en baisse.

Cette présentation détaillée montre l'importance des aides accordées aux clubs et le maintien des bons de formation.

- **Organisation équipe Technique Départementale :**

Le directeur général nous a présenté cette nouvelle organisation avec un référent (salarié technique) par mission et bien sûr en lien avec les élus de chaque secteur.

Cette équipe Technique Départementale est essentiellement au service de nos clubs avec pour chaque technicien des missions bien précises et des clubs (répartit dans nos 4 secteurs) bien identifiés.

- **Demande de dossiers fusions / absorptions :**

Dossiers reçus à ce jour : JET/TOULOUSE LALANDE FUTSAL
ROQUETTE/PIN JUSTARET/VILLATE

- **Demande de dossier d'affiliation :**

Dossier reçus à ce jour : FC BEAUMONT/LEZE

- **Questions et/ou sujets divers :**

- Un tableau à jour sur la remise des badges et des clefs suite aux derniers travaux a été réalisé.
- Confirmation des journées d'aménagements des bureaux du District les 01 et 02 Juin afin de permettre aux entreprises de réaliser les quelques travaux de rafraîchissement et de mise aux normes. Une nouvelle répartition des locaux a été de fait, mise en place.
- Confirmation de la date du Comité Directeur le 5 Juin 10h00 à MURET.
- Confirmation de l'Assemblée Générale du 25 Juin en visio pour permettre à un maximum de clubs et / ou licenciés d'être présents.
- Mise place d'un groupe de travail pour élaborer le RIO de la saison prochaine a été lancée.
- Une soirée salariés/élus/membres de commission, le 28 juin à MURET plage a été prévue afin de clore cette saison si particulière mais aussi pour passer un moment convivial.
- Une planification des travaux de réaménagements des locaux de ST JEAN (attente devis, entreprise CHP RENOVATION) est en cours.
- Une planification impérative des dotations / labélisations / récompenses à remettre aux clubs par les vices - présidents de secteurs accompagnés d'un technicien va être réalisée avant la fin de la saison sportive 2020/2021.

Le président lève la séance en remerciant l'ensemble des membres du bureau ainsi que le Directeur pour leur investissement et leur présence durant cette période COVID.

**Le Président,
Jean-Marc SENTAIN**

**Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick**